

156357-2026 - Licitación

Bélgica – Servicios de guardias de seguridad – SERVICES DE GARDIENNAGE

OJ S 46/2026 06/03/2026

Anuncio de contrato. Régimen simplificado

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Opérateur de Transport de Wallonie - Direction Namur-Luxembourg

Correo electrónico: jean-christophe.choukart@letec.be

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: SERVICES DE GARDIENNAGE

Descripción: SERVICES DE GARDIENNAGE

Identificador del procedimiento: f3896321-3239-4fe6-94c2-5aa509a84be8

Identificador interno: PPP0WV-1972/6131/NL-EXPL-2025-04

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

Principales características del procedimiento: procédure négociée avec mise en concurrence préalable

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79713000 Servicios de guardias de seguridad

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

2.1.4. Información general

Base jurídica:

Directiva 2014/25/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: SERVICES DE GARDIENNAGE

Descripción: SERVICES DE GARDIENNAGE

Identificador interno: NL-EXPL-2025-04_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79713000 Servicios de guardias de seguridad

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Localidad: Jambes (Namur)

Código postal: 5100

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

Información complementaria: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Duración estimada

Duración: 96 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 7

Más información sobre renovaciones: Le marché comporte sept reconductions.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Expériences dans le gardiennage Niveau(x) minimal (aux): Nombre de références : Le soumissionnaire fournira une liste de minimum trois références pour des prestations de gardiennage. Nature des prestations et similarité avec l'objet du marché : Les références devront concerner des prestations de gardiennage humain, incluant au moins : •la surveillance de sites, •et/ou le contrôle d'accès, •et/ou des rondes de sécurité. Les prestations de simple télésurveillance sans présence humaine ne sont pas suffisantes. Au moins deux références devront porter sur un site de nature comparable à celui du présent marché, à savoir un site ouvert au public (de type gare, station de métro, galerie commerciale ...). Période d'exécution : Les références devront porter sur des prestations exécutées au cours des trois dernières années à la date limite de remise des candidatures. Volume minimal de prestations : Chaque référence présentée devra justifier d'un volume minimal de prestations de 4800 heures sur une année. Le soumissionnaire établit une liste qui reprendra : – Le nom du client privé ou public ; – La période d'exécution/durée/dates ; – Le volume des prestations par référence par année (nombre d'heures) ; – La description des missions effectuées dans le cadre de chaque référence.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Agrément au titre d'une entreprise de sécurité en vue d'exploiter une entreprise de gardiennage délivrée par le SPF Intérieur Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire dispose d'un agrément au titre d'une entreprise de sécurité en vue d'exploiter une entreprise de gardiennage délivrée par le SPF Intérieur. Le soumissionnaire joint une copie de ce document en annexe de sa demande de participation.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusion obligatoire : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats pour être sélectionnés fourniront un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE (ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement) de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : o participation à une organisation criminelle ; o corruption ; o fraude ; o infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; o blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; o travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; o occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats fourniront un extrait du casier judiciaire pour les personnes visées au paragraphe suivant et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/2016 (attestation de non-faillite) via l'application TELEMARC (accès sécurisé aux bases de données fédérales) géré par l'Agence pour la Simplification Administrative. Pour les candidats étrangers pressentis être sélectionnés, ceux-ci fourniront l'attestation adéquate équivalente, émanant de leur pays, attestant qu'ils sont en règle. Le document, le cas échéant, est traduit en français. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. En cas de groupement d'opérateurs économiques : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Dettes sociales et fiscales (article 68 de la Loi du 17/06/2016 relative au marchés

publics, article 68 de l'Arrêté Royal du 18 juin 2017 et articles 62 et 63 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) Est exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, le candidat qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale. Peut néanmoins être admis à participer à la procédure, le candidat qui n'a pas une dette de cotisations sociales ou une dette fiscale supérieure à 3.000 EUR ou qui peut faire valoir une des situations exonératoires visées aux articles 62 et 63 de l'AR du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera le respect de ces obligations via l'application TELEMARC (accès sécurisé aux bases de données fédérales) : • auprès de l'Office Nationale de la Sécurité Sociale ; • auprès du SPF Finances. Pour les candidats étrangers pressentis être sélectionnés, ceux-ci fourniront les attestations adéquates équivalentes, émanant de leur pays, attestant qu'ils sont en règle. Les documents, le cas échéant, doivent être traduits en français. Mesures correctrices (article 70 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics) • Concernant les motifs d'exclusion obligatoire, et en vertu de l'article 70, §2, de la loi du 17 juin 2016, tout candidat qui

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 100

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1972/WV/2025>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 14/04/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:
Opérateur de Transport de Wallonie - Direction Namur-Luxembourg
Organización que recibe solicitudes de participación: Opérateur de Transport de Wallonie -
Direction Namur-Luxembourg

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Opérateur de Transport de Wallonie - Direction Namur-Luxembourg

Número de registro: OTW-NL

Dirección postal: Avenue de Stassart, 12

Localidad: Namur

Código postal: 5000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

Punto de contacto: Jean-Christophe Choukart

Correo electrónico: jean-christophe.choukart@letec.be

Teléfono: +32 81720837

Fax: +32 81720860

Dirección de internet: <http://www.letec.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Conseil d'Etat

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: Rue de la Science 33

Localidad: Bruxelles

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@conseildetat.be

Teléfono: +32 22349611

Dirección de internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registro: BE 0475.480.736

Localidad: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@3p.eu

Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: FPS Policy and Support

Número de registro: BE 0671.516.647

Localidad: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: fb28f77c-ecfc-4c05-9225-98eeba11a85d - 02

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato. Régimen simplificado

Subtipo de anuncio: 21

Fecha de envío del anuncio: 05/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 05/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 156357-2026

Número de la edición del DO S: 46/2026

Fecha de publicación: 06/03/2026